

Journal  
de la ville  
d'Andrésey

N°86

AVRIL  
2009

# Infos @ Andresy.com



site de la ville : [www.andresy.com](http://www.andresy.com)

## La réfection du clocher de l'église



## Le retour de "Germaine"



# BALADE EN YVELINES SCULPTURES EN L'ÎLE

ARTISTE INVITÉ : VLADIMIR SKODA  
JEUNE SCULPTURE CONTEMPORAINE



15 MAI — 20 SEPTEMBRE 2009  
ANDRÉSEY L'ENTRÉE LIBRE  
4 KM DE PROMENADE

[WWW.SCULPTURESENILE.FR](http://WWW.SCULPTURESENILE.FR) - [WWW.BALADEENYVELINES.FR](http://WWW.BALADEENYVELINES.FR)



Yvelines  
Département

ANDRÉSEY



## L'agenda du mois



## SOMMAIRE

Délibérations du Conseil Communautaire .....	P2
"Germaine" sonne à nouveau .....	P2
Éditorial du maire .....	P3
Semaine du développement durable .....	P4
Remise de la carte électorale aux jeunes .....	P5
Élections Européennes .....	P6

Balade en Yvelines - Sculptures-en-l'Île .....	P10/P11
Compagnie Georges Momboye .....	P12
Wayne Barbastee, un danseur d'exception .....	P13
Conférence Séniors : "conserver sa mémoire" ..	P14
Jeux-concours avec les commerçants .....	P15
Un nouveau président pour le Comité de Jumelage ..	P17
Tribunes libres .....	P19

**CONSEIL COMMUNAUTAIRE****Les délibérations du conseil  
du lundi 30 mars 2009****ADOPTION DU BUDGET PRINCIPAL 2009**

Après avoir délibéré, le conseil communautaire, à l'unanimité, a adopté par chapitre le budget primitif 2009 résumé comme suit :  
En dépenses de recettes dans la section de fonctionnement : 24 686 928 euros dont 2 182 15 euros d'opérations d'ordre.

Dans la section d'investissement 8 929 848 euros dont 2 182 151 euros d'opérations d'ordre.

**FIXATION DU TAUX DE TAXE  
PROFESSIONNELLE**

Après en avoir débattu, le conseil communautaire décide à l'unanimité, de fixer le taux de taxe professionnelle unique pour l'exercice 2009 à 13,66 %. (sans changements)

**FIXATION DU TAUX DE T.E.O.M. DES  
COMMUNES RELEVANT DU S.I.D.R.U.**

Après avoir délibéré, le conseil communautaire, à l'unanimité fixe la taxe d'enlèvement des

ordures ménagères à 8,90 % pour les habitants de la ville d'Andrésy. ce taux intègre les nouveaux services de ramassage des déchets verts.

**SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS  
VOLET EMPLOI ET DEVELOPPEMENT  
ECONOMIQUE**

Après avoir délibéré, le conseil communautaire décide à l'unanimité d'attribuer les subventions suivantes :

50 812 euros à la Mission locale de Conflan-Sainte-Honorine

64 450 euros à la Mission Locale de Poissy  
91 390 euros à la Maison de l'Emploi  
Amont 78 (MDE)

180 000 euros à l'Agence Intercommunale pour le Développement et l'Emploi (A.I.D.E.)  
9000,00c à l'Association Agir Combattre Réunir (A.C.R.)

6000 euros à l'Association pour le développement agricole de Seine-Aval (ADADSA)  
21 680 euros au Conseil d'architecture d'ur-

banisme et de l'environnement des Yvelines (projet Agence Conseil écoconstruction)  
30 000 euros à l'association Energie Solidaire (projet Agence Conseil Eco construction).

**AVENANT N°1 AU MARCHÉ DE  
COLLECTE ET D'ÉVACUATION DES  
DECHETS MENAGERS RESIDUELS ET  
ASSIMILES, DECHETS RECYCLABLES,  
VEGETAUX ET ENCOMBRANTS**

Après avoir délibéré, le Conseil communautaire, à l'unanimité autorise le président à signer avec la société VEOLIA proprement l'avenant n° 1 au marché de collecte et d'évacuation des déchets ménagers, résiduels et assimilés, déchets recyclables, végétaux et encombrants pour un montant de 37 550 euros hors taxes, soit 39 615,25 euros toutes taxes comprise et prend acte que cet avenant n° 1 entraîne une augmentation du marché initial de 0,45 %.

**VIE MUNICIPALE****PATRIMOINE****« Germaine » a de nouveau sonné.**

« Monsieur le maire, merci de nous redonner notre cloche, je suis vraiment heureuse, moi qui suis andrésienne depuis 70 ans elle me manquait », les réactions comme celle-ci sont nombreuses dans le quartier du centre-ville. En ce dimanche de Pâques, « Germaine », la plus grosse cloche des Yvelines avec ses 1600kg à de nouveau résonné, après dix ans de silence. Un engagement respecté. « Le retour de « Germaine » à la vie s'inscrit dans la première phase de travaux de l'église soit la réfection totale du clocher pour un investissement de 240 274,34

euros, explique le maire. La deuxième phase de travaux devrait se réaliser en 2010 sur la base de financements, qui devrait être obtenus au deuxième semestre 2009, coûtera 646 438 euros. Cette deuxième phase qui concerne principalement le côté nord de l'église s'accompagnera de la réfection de la venelle ancienne. Deux autres phases de travaux sont prévues dans l'avenir pour compléter la réfection totale de l'église, elles concerneront principalement l'intérieur. Je rappelle que tous ces travaux sont réalisés sous maîtrise d'œuvre de l'architecte en chef des Monuments historiques, monsieur Philippe Oudin et que la ville d'Andrésy reste le maître d'ouvrage de toutes ces opérations. Ceci montre bien la volonté de la municipalité, non seulement de protéger notre patrimoine

mais de le valoriser pour la communauté des fidèles de l'église et pour un développement touristique sur lequel nous avons commencé à travailler. Je tiens à remercier nos partenaires financiers sans qui nous n'aurions pu financer ces travaux : la Direction régionale de l'Action Culturelle, le Conseil général des Yvelines, l'architecte des Monuments historiques ».

**Des Pâques inoubliables.**

Pour la communauté religieuse de la ville d'Andrésy, ce moment est aussi symbolique et important. « Germaine » sonnera du lundi au dimanche de 7 h à 21 h à chaque heure et à chaque demi-heure. Les riverains ont été préalablement avertis par la diffusion d'une « lettre du maire ».

**DÉCHETS VERTS****Ramassage le vendredi matin !**

Nouveau rappel ! Comme vous le savez la Communauté d'agglomération des Deux Rives de la Seine et la ville d'Andrésy proposent depuis le 6 mars dernier aux Andrésiens, un service de ramassage des

déchets verts. Pour cela vous pouvez les stocker dans de vieilles poubelles en plastique non utilisées pour le tri sélectif, les rassembler en fagots d'une longueur maximale de 1 mètre 20 ou utiliser les sacs en papier

qui ont été distribués. Le ramassage de ces déchets verts s'effectue chaque vendredi matin mais il vous est vivement conseillé de les mettre, sur vos trottoirs, la veille, soit le jeudi soir.

INFO

POLICE SECOURS	17
POMPIERS	18 ou 112
SAMU	15
MAIRIE D'ANDRÉSY	01 39 27 11 00
LA POSTE	
Courrier	01 34 01 21 20
Distribution	01 34 01 21 30
PRÉFECTURE DES YVELINES DE VERSAILLES	01 39 49 78 00
SOUS-PRÉFECTURE DE SAINT-GERMAIN-EN-LAYE	01 30 61 34 00
HÔPITAL DE POISSY/ SAINT-GERMAIN-EN-LAYE	01 39 27 40 50
CENTRE ANTIBRÛLURES	01 42 34 17 60
CENTRE ANTIPOISONS	01 40 37 04 04
SOS MÉDECINS	01 39 58 58 58
URGENCES DENTAIRES	01 39 51 21 21
COMMISSARIAT DE POLICE DE CONFLANS	01 34 90 47 57
GENDARMERIE	01 39 19 79 41
POLICE MUNICIPALE	01 39 27 11 50
BRIGADE FLUVIALE	01 39 19 79 41
SNCF	08 36 35 35 35
EAU (SEFO)	01 39 70 20 00
URGENCE DÉPANNAGE GAZ	08 10 43 30 78
DÉPANNAGE ÉLECTRICITÉ	08 10 33 30 78
DROGUE / ALCOOL / TABAC	113
ENFANCE EN DIFFICULTÉ (24h/ 24)	119
FIL SANTÉ JEUNESSE	08 00 23 52 36
JEUNES VIOLENCES	
ÉCOUTE	08 00 20 22 23
SIDA INFO SERVICE	08 00 84 08 00
SOS FEMMES BATTUES	01 40 33 80 60
CROIX-ROUGE	01 39 72 59 16
FRANCE ALZHEIMER	08 11 11 21 12

Chères Andrésiennes,  
Chers Andrésiens,

Le 27 mars dernier, le Conseil Municipal d'Andrésy a adopté les budgets d'investissement et de fonctionnement pour l'année 2009. Vous pourrez constater que la fiscalité locale n'augmentera pas, malgré l'augmentation des coûts de fonctionnement non compensée par les dotations globales de l'Etat. La ville a décidé de faire des économies, tout en maintenant un niveau d'investissement jamais atteint avec la construction du Parc Sportif et de Loisirs des Cardinettes.



La ville d'Andrésy a fait le pari de l'investissement. En cette période de crise mondiale, dont les effets se ressentent bien sûr dans notre territoire de la Seine-Aval mais aussi de la Boucle de Chanteloup, nous avons décidé de suivre l'exemple de l'Etat en investissant ! Profitant des taux d'emprunt très bas, proposés par les banques nous souhaitons en profiter pour mener à bien les projets structurants, utiles et valorisants pour notre ville, à l'image de la réhabilitation du clocher de l'église qui vient de permettre à notre cloche « Germaine » de résonner de nouveau en attendant d'autres phases de réhabilitation de notre monument historique.

Vous avez pu constater que VNF (Voies Navigables de France) a débuté les travaux de réalisation de la « passe à poissons » dont elle est à l'origine et dont elle assure la totale maîtrise d'ouvrage et les financements. VNF informera directement et prochainement tous les Andrésiens de cette réalisation en précisant notamment les aménagements et les nombreuses replantations prévues autour de la future rivière artificielle.

En parallèle, la ville d'Andrésy poursuit sa politique de réduction des coûts de fonctionnement tout en offrant de meilleurs services à des prix dont l'augmentation est seulement indexée sur le coût de la vie.

Dans le domaine culturel, par exemple, la ville d'Andrésy poursuit activement sa quête de partenariats public-privé ou de partenariats institutionnels. C'est ainsi que vous pourrez constater dans la présentation de l'édition de « Sculptures en l'Île 2009 » devenue aussi « Balades en Yvelines », que le Conseil général des Yvelines a souhaité soutenir à un niveau jamais atteint la promotion culturelle de la ville en misant de façon importante sur cette exposition. En développant cette opération devenue référence départementale, nous souhaitons aussi offrir de nouvelles recettes au commerce local qui pourra profiter de la venue de très nombreux visiteurs.

Cette recherche de nouveaux partenariats est un objectif quotidien de notre équipe municipale, car nous le savons, sans nouvelle recette il ne peut y avoir pas de nouveaux ou de meilleurs services pour les Andrésiens.

Chères Andrésiennes, Chers Andrésiens, vous pouvez nous faire confiance, la gestion de la ville se fait dans des conditions difficiles, notre gestion est saine, rigoureuse, transparente mais aussi constructive.

Très amicalement.

**Hugues RIBAUT**  
maire d'Andrésy

Conseiller général des Yvelines

Vice-président de la Communauté d'Agglomération des Deux Rives de la Seine

Abonnement Culture  
2008-2009



Abonnez vous !

À partir de 3 spectacles achetés ... vous bénéficiez d'un tarif réduit sur tous les spectacles proposés dans le cadre de la Saison culturelle d'Andrésy. Pour acheter vos places ou votre abonnement, rendez-vous à l'accueil de l'hôtel de ville du lundi au samedi matin inclus.

Renseignements et réservations téléphoniques au :  
01 39 27 11 00...

Prochain grand spectacle !

**Clair de Lune**  
de la Cie Georges Momboye

Vendredi 15 mai 2009 à 21h00  
Espace Julien-Green  
Réservez dès à présent vos places au :  
01 39 27 11 00



# VIE MUNICIPALE

Infos@Andresy.com - avril 2009

## SEMAINE DU DÉVELOPPEMENT DURABLE

### Tous les Andrésiens sensibilisés !



Belle réussite pour cette première Semaine du développement durable organisée à Andrésy dans le cadre de son Agenda 21. Les Andrésiens de tous les âges ont participé à de nombreuses manifestations proposées et organisées par l'ensemble des directeurs de Service de la ville d'Andrésy du 1er au 8 avril derniers. Vous avez pu être initiés et sensibilisés par de nombreuses actions le plus souvent ludiques aux enjeux de la consommation durable. Rappels en images !



Les enfants des accueils de loisirs ont découvert des expositions en mairie.



Un jeu de l'oie géant pour une initiation ludique au développement durable.



Des jeux ont été organisés dans l'Espace Julien-Green.



Un stand itinérant a permis aux Andrésiens d'être sensibilisés à l'Agenda 21.

## ANDRÉSY VILLE PROPRE La mobilisation continue.



En ce début de mois d'avril vous avez été une nouvelle fois nombreux à participer à la deuxième journée « Andrésy ville Propre » organisée par la ville d'Andrésy. Cette fois, ce sont les enfants de nos écoles qui ont participé conjointement avec leurs parents à une opération de sensibilisation auprès des Andrésiens pour lutter contre les crottes de chiens. Vous avez été nombreux à apporter vos témoignages sur ce sujet et les réactions sont unanimes : que vous soyez propriétaires ou non propriétaires de chiens, vous constatez tous que la ville est de plus en plus salie par les déjections. « Nous ne voulons pas que cette situation reste dans l'état, explique Alain Mazagol, maire-adjoint délégué à la propreté de la ville. Avec ma collègue Marie-Françoise Perroto, maire-adjoint déléguée à l'enfance, nous avons décidé de mobiliser les jeunes pour qu'ils puissent ensuite persuader leurs parents. Cette campagne de sensibilisation, s'est complétée aussi par la distribution avec le précédent journal de la ville d'une campagne de tractage dénonçant ce phénomène. Il faut que les Andrésiens prennent conscience des problèmes d'hygiène engendrés par les crottes de chien ». Mais attention, comme annoncé précédemment, la ville d'Andrésy pourrait bientôt passer à la phase suivante avec la répression : alors simplement si vous voulez éviter la sanction, promenez votre chien avec un sac en plastique à la main.

## QUESTIONS SUR VOTRE SÉCURITÉ ! Réunion publique le 4 mai à 19 heures

Venez poser vos questions sur votre sécurité au quotidien ! Le Sous-préfet de Saint-Germain-en-Laye, M. Yannick Imbert, sera présent à l'Espace Julien-Green le 4 mai prochain à 19 heures pour répondre à l'ensemble des habitants des villes d'Andrésy et de Maurecourt lors d'une réunion publique. Une initiative voulue par le ministre de l'Intérieur : « J'ai donc décidé d'organiser sur l'ensemble du ter-

ritoire des rencontres entre représentants des forces de l'ordre, acteurs de la chaîne de la sécurité et la population, explique Madame Michèle Alliot-Marie, ministre de l'Intérieur, de l'Outre-mer et des Collectivités territoriales. Ces forums "Vos libertés, votre sécurité : parlons ensemble" ouverts au public, seront organisés au niveau cantonal, jusqu'au 16 mai 2009. Ils permettront de présenter les missions et les modes d'action des forces de l'ordre et d'ouvrir le débat sur les attentes et les besoins de nos concitoyens. Vous y serez naturellement associés. Les échanges s'orienteront autour de cette nouvelle réalité de la

sécurité : si elle est naturellement un devoir de l'Etat, elle est aussi une responsabilité partagée. Une synthèse nationale de ces forums locaux sera organisée lors d'assises que je présiderai au mois de juin ». N'hésitez pas à venir nombreux lors de cette soirée de discussion autour d'un des sujets qui préoccupent les français.

Forum « Vos libertés, votre sécurité : parlons ensemble ! »  
Le 4 mai à 19h  
Espace Julien-Green  
Réunion ouverte à tous  
Renseignements : 01 39 27 11 12

**CITOYENNETÉ**

**La première carte d'électeur, un moment d'émotion !**



Voter ! Ils viennent d'avoir 18 ans et officiellement ces jeunes Andrésiennes et Andrésiens pourront voter pour la première fois le 7 juin prochain lors de l'unique tour des élections européennes. « Je suis fier de pouvoir devenir citoyen », explique un Andrésien, présent lors de la soirée officielle de remises des cartes d'électeurs qui se déroulait à l'Espace Julien-Green. Un moment que Hugues Ribault, maire d'Andrésy et Conseiller

général des Yvelines, a souhaité solennel, puisqu'il a appelé personnellement chaque jeune pour lui remettre sa première carte d'électeur et le livret citoyen : « C'est toujours un grand moment pour un maire de remettre les cartes d'électeurs à des jeunes qui deviennent à partir de ce jour des citoyens responsables. Au moment où tant de peuples n'ont pas la chance de pouvoir élire démocratiquement leurs représentants, il faut que nos jeunes prennent conscience de ce droit qui entraîne forcément des devoirs dont le premier, celui d'aller voter ». Certains ont même senti une forte émotion et pris parfaitement conscience de ce moment intense, celui de la citoyenneté. Hugues Ribault a rappelé bien sûr dans son discours l'importance de l'élection du 7 juin prochain et l'importance de l'Europe dans notre vie quotidienne. Les 180 nouveaux électeurs andrésiens âgés de plus de 18 ans seront appelés, comme l'ensemble des électeurs à désigner les 13 députés européens d'Île-de-France qui représenteront prochainement notre Région dans les hémicycles de Strasbourg et de Bruxelles (voir p 6).



**OPTIQUE EN VUE**  
 SOYEZ TOUJOURS EN VUE

Le soleil arrive,  
 les nouvelles collections aussi,  
 venez les découvrir.  
 A bientôt *parinae*

4, rue du G<sup>d</sup> Laclerc • 78570 ANDRÉSY  
 01 39 74 22 07 • optique-en-vue@wanadoo.fr

**corea** ENTREPRISE à votre service  
 depuis plus de 30 ANS

Certifiée QUALIBAT Engagement Qualité d'après la Norme ISO 9001 - 2000  
 Certification d'Excellence Professionnelle Patrimoine

**Ravalement tous types** 2111  
**Étanchéité de façades** 3421 3431  
**Isolation extérieure** 7131  
**Décor intérieur - Peintures** 2112  
**Maçonnerie - Agrandissement** 2111 2141

2, rue Cousteau-Lange  
 78700 CONFLANS  
 Fax : 01 39 72 54 56

01 39 72 81 71

**CONFLANS  
 AMBULANCES**

☎ 01 34 90 02 22

Entreprise agréée

**TOUTES DISTANCES**  
 Ambulances et véhicules sanitaires légers climatisés

Traitements - Rayons - Hémodialyse  
 Rééducation - Consultations - Maternité

Z.A. Les Boutries, 4, rue Vermont • Conflans  
 Fax : 01 34 90 09 52

**ELECTIONS EUROPÉENNES - LE 7 JUIN 2009****Pourquoi votre vote est-il important ?**

*Les électeurs français et bien sûr les Andrésiennes et les Andrésiens, se rendront aux urnes, le dimanche 7 juin, pour élire 72 Eurodéputés français dont 13 qui représenteront l'Île-de-France. Avant de vous prononcer, nous vous proposons aujourd'hui une synthèse explicative !*

**LE RÔLE DU PARLEMENT EUROPÉEN ET DES EURODÉPUTÉS**

Le Parlement européen (PE) est l'organe de représentation des citoyens des Etats membres de l'Union européenne. Les députés européens défendent les droits des citoyens européens. Depuis 1979, les députés sont élus au suffrage universel direct pour une durée de cinq ans. Les citoyens français et européens peuvent voter et sont éligibles dans leur pays d'origine ou leur pays de résidence. Les dernières élections européennes ont eu lieu entre les 10 et 13 juin 2004, dans l'ensemble des 25 Etats membres de l'UE. Le Parlement européen comporte actuellement 785 membres, soit 49 de plus que les 736 députés prévus par le traité de Nice. En effet, le nombre actuel de sièges correspond à une situation temporaire consécutive à l'adhésion de la Bulgarie et de la Roumanie.

Depuis 2004 et jusqu'aux prochaines élections de 2009, la France compte 78 députés au Parlement européen. Si le traité de Lisbonne venait à entrer en vigueur, cela impliquerait que la France ait deux députés supplémentaires, passant de 72 à 74. Le nombre total de députés européens devait passer à 751 mais le Conseil européen a décidé de maintenir un nombre total de 754 députés jusqu'aux élections européennes de 2014. En effet, le seul pays susceptible de "perdre" des députés si le traité de Lisbonne était ratifié est l'Allemagne. C'est pourquoi le Conseil européen a décidé de maintenir provisoirement un nombre de députés total de 754, qui permettra aux députés européens allemands de conserver leur siège jusqu'aux élections suivantes. Après cette date, le nombre total de députés devrait passer à 751.

**Dix bonnes raisons de voter aux élections européennes !****OUI, VOUS. VOUS DÉCIDEZ. EN VOTANT.**

En votant aux élections du Parlement européen, vous choisissez qui influencera votre avenir et la vie quotidienne de près de 500 millions d'Européens. Si vous ne vous en souciez pas, quelqu'un d'autre s'en souciera à votre place et décidera qui vous représentera à la seule assemblée élue directement. Les députés élus façonneront l'avenir de l'Europe pour les 5 prochaines années. Obtenez l'Europe que vous voulez! Si vous ne votez pas, alors vous ne pourrez pas vous la rendre ni critiquer.

**LES EURODÉPUTÉS - VOTRE VOIX EN EUROPE**

Votre Eurodéputé est votre voix en Europe - pourquoi ne la feriez-vous pas entendre? Élu tous les cinq ans, le Parlement européen est un acteur de poids et d'importance dans le processus décisionnel de l'Union européenne. Il vote et façonne la législation européenne qui influence votre vie quotidienne, qu'il s'agisse de la nourriture dans vos assiettes, du prix de votre caddie au supermarché, de la qualité de l'air que vous respirez ou de la sécurité des jouets de vos enfants.

**VOTER EST UN DROIT - MAIS AUSSI UN DEVOIR CITOYEN**

En tant que citoyen européen, voter aux élections du Parlement européen est un de vos droits fondamentaux et le moyen d'avoir voix au chapitre quant au fonctionnement de l'UE.

En votant, vous contribuez à déterminer qui représentera les citoyens tels que vous, votre famille et vos amis, vos voisins et vos collègues en Europe. En tant que citoyen européen, vous pouvez en outre voter (ou vous présenter aux élections!) dans le pays où vous vivez quel qu'il soit, même si vous n'en êtes pas citoyen.

**C'EST POUR LE BIEN DES CITOYENS, DE LA PLANÈTE ET DE LA PROSPÉRITÉ!**

Que l'on soit jeune ou vieux, étudiant ou retraité, homme ou femme, salarié ou indépendant, fondu dans la masse ou plus marginal, citadin ou non, l'Europe nous concerne tous, souvent sans que nous en soyons conscients! Grâce à l'Europe, nous pouvons facilement voyager, étudier et travailler à l'étranger. Le Parlement européen œuvre sans relâche à un environnement plus propre, à des produits chimiques plus sûrs, ainsi qu'à de meilleurs services et emplois. C'est un fervent défenseur des droits des consommateurs, de l'égalité des chances et de droits de l'homme, tant au sein de l'Union européenne qu'à l'étranger.

**UN SCRUTIN - 375 MILLIONS D'ÉLECTEURS**

En juin 2009, vous aurez la possibilité unique de voter en même temps que 375 millions de compatriotes européens. Pourquoi? Pour élire le seul Parlement transnational et multilingue élu directement au monde et la seule institution de l'Union européenne élue directement. Élu par la population depuis 1979, le Parlement européen représente aujourd'hui près d'un demi-milliard de citoyens.

**EURODÉPUTÉS DE POIDS**

Souvent, les eurodéputés ont autant de poids que les États membres dans la prise de décision au niveau de l'UE. La majorité des textes législatifs qui concernent notre vie privée sont élaborés par les députés et les ministres au niveau de l'UE. La plupart des législations promulguées dans votre pays transposent des actes européens votés par les eurodéputés, vos représentants. Et il ne s'agit pas que de lois: de l'argent pour de nouvelles routes, des plages plus propres, une aide à la recherche, à l'éducation ou au développement etc. Les Eurodéputés décident aussi où vont les deniers de l'UE.

**DES EURODÉPUTÉS AVEC ENCORE PLUS DE POIDS VOUS ATTENDENT**

Dès que le nouveau traité de Lisbonne pourra être mis en œuvre, les pouvoirs décisionnels des eurodéputés concernant les affaires communautaires augmenteront une fois de plus. En matière législative, il placera le Parlement sur le même pied que les ministres des États membres dans presque tous les domaines de la politique communautaire. Le Parlement élira également le président de la Commission européenne, renforçant ainsi son contrôle sur l'exécutif de l'UE. En outre, en tant que citoyen européen, vous aurez le droit d'initiative pour des législations européennes.

**VOUS VOTEZ POUR LA DIVERSITÉ**

L'Europe élit ses nouveaux députés en juin 2009. Issus de 27 pays, ces Eurodéputés représentent toute une série de partis politiques nationaux, de circonscriptions et de points de vue. Au Parlement, la plupart des députés s'organisent en groupes politiques en fonction de leurs affinités. Ainsi, au Parlement comme en Europe, il est question de diversité, de la valoriser et de s'y adapter - le Parlement européen parle 23 langues!

**C'EST DE LA POLITIQUE!  
C'EST LA DÉMOCRATIE!**

Vous aimez l'Union européenne? Vous la détestez? Vous voulez qu'elle soit plus à droite? Plus à gauche? Y a-t-il un sujet qui vous passionne? Voulez-vous voir des changements? Y a-t-il des mesures qu'il faudrait prendre sans attendre? Des investissements qu'il faudrait faire? Éliez les eurodéputés qui sont de votre avis et qui pourraient réaliser vos souhaits. C'est cela la démocratie. Faites la différence !

**UN PETIT EFFORT POUR UN GRAND RÉSULTAT**

Allez! Voter ne prend que quelques minutes, et vous pouvez en profiter pour faire une promenade au parc ou aller boire un verre. Dire à l'Europe ce que vous voulez ne nécessite pas beaucoup d'efforts. Ensuite, il est facile de suivre ce que les députés que vous avez élus font pour vous en vous rendant sur [www.europarl.europa.eu](http://www.europarl.europa.eu)!

**SANTÉ****Une étape dans le retour à une vie normale !**

*Des Andrésiens ont été émus par l'arrivée, rue du Général Leclerc dans la Maison Fleurance, d'un centre thérapeutique des addictions géré par l'association Oppelia. Le maire Hugues Ribault a tout de suite tenu, dans une lettre du maire, à expliquer la position de la ville d'Andrésey, qui, quoi qu'il en soit, ne pouvait intervenir dans la transaction privée de cette vente. Le docteur Alain Morel, directeur général de l'association explique l'objectif du centre qui ouvrira ses portes en octobre prochain.*

**Infos@andresy.com :** Certains riverains ont signalé leurs craintes, que souhaitez vous leur dire pour les rassurer à quelques mois de l'ouverture du centre d'Andrésey ?

**Docteur Alain Morel** - directeur général d'Oppelia : nous comprenons parfaitement les craintes de ces riverains et nous les prenons en compte. C'est pourquoi, par exemple, nous allons signer avec la mairie d'Andrésey une charte qui rappelle officiellement nos engagements dans la gestion du centre et l'encadrement de nos patients. Cet encadrement sera assuré par une équipe de professionnels formés, aguerris et spécialisés dans la prise en charge thérapeutique de personnes présentant tous types d'addiction. Nous gérons plus d'une dizaine de structures de soins dans ce domaine, toutes insérées dans un tissu urbain, et aucune n'a occasionné de nuisances dans le voisinage. L'un de ces centres est installé depuis plus de 25 ans à Clamart dans un quartier résidentiel comparable et nous n'avons jamais déploré d'incidents, nous vivons en bonne intelligence avec

les riverains et nous avons des contacts très réguliers avec les services de la ville. Notre association est même un acteur social essentiel à Clamart et dans les Hauts-de-Seine, nos équipes effectuant de nombreuses actions de prévention, notamment auprès des jeunes et des parents.

**Infos@andresy.com :** Comment sera organisé le centre andrésien ?

**D.A.M :** l'équipe est composée de professionnels de santé, psychiatres, psychologues, médecins, infirmiers, éducateurs, au total une quinzaine de salariés pour autant de personnes en traitement. Le programme thérapeutique sera exigeant, intense et structuré, il s'adresse à des personnes majeures, déjà sevrées, volontaires et engagées sérieusement dans des soins. Le séjour est de six semaines durant lesquelles les activités et les thérapies seront réalisées dans l'établissement, les seules sorties, pour des activités sportives par exemple, seront toujours accompagnées et encadrées. Les patients devront aussi s'investir dans le quotidien

puisqu'ils auront la charge de leur cuisine et du ménage des locaux et des chambres qu'ils occuperont. Les personnes qui seront admises dans le centre seront toutes préparées et adressées par des équipes de soins spécialisées, elles ne seront plus dépendantes physiquement mais dans une phase active de réinsertion et de retour à une vie normale. Tout cela doit rassurer les Andrésiens.

**Infos@andresy.com :** Votre association reçoit-elle des subsides de l'Etat dans ses missions de santé publique ?

**D.A.M :** tous les établissements de soins que nous gérons sont habilités et contrôlés par les autorités sanitaires, et ils sont entièrement financés par l'Assurance Maladie. C'est bien évidemment aussi le cas du centre d'Andrésey qui a reçu de plus, pour l'investissement, des crédits du Conseil régional d'Île-de-France et de la Direction Départementale des Affaires Sanitaires et Sociales des Yvelines. Le projet a été élaboré avec cette dernière qui sera en charge, comme c'est son rôle, d'en assurer la conformité et le contrôle. Je sais les inquiétudes que peuvent susciter les publics dont nous nous occupons, mais il faut raison garder. Chacun d'entre nous peut être touché dans son entourage, d'ailleurs beaucoup de familles de tous milieux sociaux sont affectées par ces pathologies de la dépendance (alcool, médicaments, stupéfiants, jeux, par exemple...). Accueillir ces personnes dans un centre thérapeutique comme celui d'Andrésey, c'est leur permettre d'aller au bout de leur volonté de retrouver une vie normale.

**LA PASSE À POISSONS****Jean-Michel Lapios, la parole de l'ornithologue conseil de VNF.**

*Les voies navigables de France ont débuté les travaux de construction de la passe à poissons sur l'Île Nancy (VNF expose d'ailleurs le projet à l'hôtel de ville). Le barrage, lieu historique de notre ville est maintenant, visible, et les habitants de la Rive droite peuvent même côtoyer leurs voisins de la Rive gauche. L'ornithologue Jean-Michel Lapios, conseil de la ville, a été mandaté par VNF pour contrôler l'impact de cette construction.*

**Infos@andresy.com :** Les Voies Navigables de France ont commencé il y a quelques semaines les travaux de construction de la passe à poissons, la ville d'Andrésey est heureuse que vous soyez expert auprès de VNF pour cette opération

**Jean-Michel Lapios - ingénieur-écologue et ornithologue :** J'ai signé une expertise avec VNF en tant qu'ingénieur écologue et comme je suis également attaché scientifique auprès du Museum, je les ai conseillés avant de commencer les travaux. Comme les arbres étaient dépourvus de feuilles, les oiseaux étaient installés en bas. Certains rapaces nocturnes ont généralement l'habitude de se nicher dans les cavités des troncs, après chaque abattage j'ai bien vérifié si

il y en avait et je peux vous assurer qu'aucun animal n'a été touché pendant cette phase.

**Infos@andresy.com :** La création de la passe à poissons contraint VNF à abattre de nombreux arbres, quelles seront les mesures mises en place pour la replantation qui tient particulièrement aux cœurs des Andrésiens ?

**J.M.L :** Vous ne le savez peut-être pas mais l'Île Nancy a déjà connu des situations comme celle là. Il y a une vingtaine d'années les travaux de mise en place d'une ligne à haute tension sur la partie de Denouval avait aussi été impressionnants. Dans le chantier qui nous concerne, je tiens à dire que VNF a tenu compte de mes conseils en matière de nidification. Les entrepri-

ses avaient une période extrêmement limitée pour cette opération et elles l'ont parfaitement bien menée. Il est vrai que la disparition d'arbres est émouvante, mais à l'avenir près de 1000 nouveaux arbres seront plantés et cela va amener une discontinuité paysagère qui permettra, grâce à de nouvelles lisières qui seront entretenues, d'attirer des espèces animales différentes comme des fauvettes. Cette lisière sera un bénéfique pour les oiseaux et je compte bien y aller personnellement pour constater régulièrement l'arrivée de ces nouvelles espèces. La berge de l'Île-d'aplomb pourrait faire l'objet d'un projet de création d'une ou deux falaises artificielles pour attirer les martins pêcheurs. Nous sommes à la recherche d'un endroit pour faire revenir cet oiseau.



VNF organise une exposition des visuels de la Passe à poissons à l'hôtel de ville et en marie annexe

CULTURISSIMO

www.e-leclerc.com

**E. LECLERC**

CONFLANS-STE-HONORINE

Livres

CD

DVD

Jeux vidéo

Ludo-éducatif

Billetterie

ZA les Boutries - RN 184 - CONFLANS-SAINTE-HONORINE - Tél. : 01 39 72 12 00

Ouvert du lundi au vendredi de 10h00 à 19h30 et le samedi de 9h00 à 20h00

**ENERCHAUF**  
LA MAÎTRISE ÉNERGÉTIQUE

13 rue Louis Armand - 92600 Asnières-sur-Seine

[www.enerchauf.fr](http://www.enerchauf.fr)

- Gestion et Maintenance d'équipements thermiques et de climatisation,
- Energies renouvelables,
- Conception, réalisation d'installations de chauffage, de conditionnement d'air, de ventilation et de climatisation,
- Production et distribution d'électricité, de fluides thermiques et frigorifiques,
- Audits énergétiques, bilans, assistances techniques et financières

Exploitation/Maintenance : ☎ 08 26 10 37 18 / 19

Services commerciaux : ☎ 01 41 32 43 02    ☎ 01 41 32 43 23

**FORCLUM**  
Val d'Oise

**LA PERFORMANCE ÉLECTRIQUE  
AU SERVICE DE L'INDUSTRIE,  
DU TERTIAIRE  
ET DES COLLECTIVITÉS**

*Automatismes • Informatique industrielle  
Instrumentation • Éclairage public  
Préfabrique et réseaux locaux • Génie climatique  
Énergie • Installations extérieures*

CENTRE DE PONTOISE - 10, rue Lavoisier - 95300 PONTOISE - Tél. : 01 34 22 91 00 - Télécopie : 01 34 22 91 01

**VIE SCOLAIRE**

**Le carnaval des étoiles.**



Près de 500 Andrésiens se sont rassemblés en famille pour participer à un splendide carnaval organisé dans les rues de la ville par le Service Vie scolaire. L'ensemble des agents des services, qu'ils soient membres des accueils périscolaires, du multi-accueil, de la crèche et d'Andrésy Jeunesse, a motivé les enfants andrésiens à fabriquer leur carnaval. « Cette belle fête est le résultat d'un travail d'équipe et d'un véritable projet tourné vers de la création de décors sur le thème de l'espace, explique Marie-Françoise Perroto,

maire-adjointe déléguée à la Vie scolaire, à l'enfance et à la jeunesse. Les enfants et les parents présents ont été ravis de participer à ce rendez-vous festif, notre objectif est donc atteint ». Découvrez maintenant en images les plus beaux moments de ce défilé digne des plus belles conquêtes spatiales.



**ANDRÉSY JEUNESSE**

**Préparez vos vacances d'été !**

**Préparez vos vacances d'été !**

*Du 6 juillet au 28 août, le service Andrésy Jeunesse propose aux jeunes Andrésiens 3 opérations :*



**Les séjours (11/17 ans)**

**Florac :** au cœur des Cévennes et des gorges du Tarn.

Camping 2 étoiles, rafting, spéléo, rando Kayak, etc.

Le tout au cœur d'une région 100% nature.

24 places du 6 au 17 juillet - 355 €

Direction : *Hicham salek*

**Côte atlantique :** Vendée et Puy du Fou

Avec une partie « itinérante » !

Programme à construire avec les animateurs selon le budget

12 places du 10 au 14 Août - 110 €

Direction : *Hélène Pernak*

**Normandie :** « Du Mont-St-Michel aux plages du débarquement »

Ambiance de vacances garantie !

Programme à construire avec les animateurs selon le budget

12 places du 17 au 21 Août - 110 €

Direction : *Julie Quichaud*

Début des inscriptions pour tous les séjours : Samedi 16 mai

Paiement possible en 3 fois, possibilités bons CAF, chèques vacances, CE ou CCAS...

**Activ'Eté (11/17ans)**

Comme pour les petites vacances scolaires, un max d'activités au local, dans toute la ville et sur l'Île-de-France....

Avec par exemple :

*Rafting, catamaran, lasergame, escalade, trampoline, plage, bivouac, Paris by night, ciné plein-air, grands jeux animés, etc.*

Programme complet disponible sur le site Internet de la ville et au local Jeunes à partir du 1 Juin.

**Pass'Sport (7/14ans)**

Le Pass'Semaine donne droit à 3 jours complets d'animations sportives et de plein-air.

Deux jours sur les équipements de la ville (piscine, Île Nancy, Cardinettes, gymnases), les lundis et mercredis, plus la grande sortie du vendredi (Sherwood Parc, Voile, Plage, Parcs et bases de loisirs...)

Journées complètes avec restauration de 9h à 17h, avec possibilité d'accueil dès 8h et jusqu'à 18h.

Inscriptions à partir du samedi 16 mai au service jeunesse.

Prix du Pass'Semaine 32,16 €  
Info@andresy.com

**ACTUALITES**

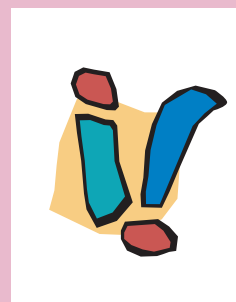
**COLLÈGE**

**Un projet pilote mené par les professeurs**

Près de 40 élèves de 5e du collège Saint-Exupéry ont eu l'occasion de visiter l'église Saint-Germain-de-Paris d'Andrésy et de poser toutes leurs questions au Père Yves Laloux, curé de la paroisse du Confluent et à Michel Ravat, président du Cercle Historique d'Andrésy, dans le cadre d'un projet scolaire innovant. « L'inspecteur d'Académie a demandé au collège de mener à bien l'expérimentation d'un nouvel enseignement qui sera donné à partir de la rentrée de septembre prochain soit l'histoire des arts, explique Franck Chassier professeur de musique. Avec trois collègues (histoire, arts plastiques et technologie), nous avons décidé de mener ce projet à bien et aujourd'hui nous venons avec nos élèves découvrir l'église d'Andrésy puis nous allons visiter la cathédrale de Chartres ». Une rencontre qui a visiblement plu aux élèves.



**Point Info Jeunesse à votre service !**



Le PIJ informe tous les jeunes dans tous les domaines qui les intéressent : avec par exemple, en ce moment :

-Les bons plans de l'été pour partir, faire des chantiers bénévoles,

écumer les festivals en France et en Europe, voyager moins cher, ...

-Et bien sûr, toujours gratuitement et sans rendez-vous, un accompagnement pour trouver un Job d'été, son orientation ou une formation pour la rentrée, ...

## BALADES EN YVELINES - SCULPTURES EN L'ÎLE - 16 MAI AU 20 SEPTEMBRE 2009 Quatre mois de promenade au cœur de l'art contemporain !

*Andrésy devient l'une des références régionales de la sculpture contemporaine et la 12<sup>e</sup> édition de Sculptures en l'Île qui débutera le 16 mai prochain vous en persuadera. Une fête ouverte en entrée libre aux amateurs d'art mais surtout aux familles qui pourront laisser libre cours à leur imagination. Une exposition renforcée par le partenariat exemplaire du Conseil général des Yvelines qui pour la première année permet à Sculptures en l'Île de devenir une référence de la politique culturelle départementale.*



Pour sa douzième édition Sculptures en l'Île va accueillir comme artiste invité Vladimir Skoda, sculpteur d'origine tchèque qui a acquis depuis longtemps une renommée internationale. Parallèlement 8 artistes, figures reconnues de la sculpture contemporaine seront présents à la fois sur l'île Nancy, dans le parc de l'hôtel de ville, dans celui du Moussel et dans le hall de l'Espace Culturel Julien-Green. Une première depuis sa création il y a douze ans. Rappelons que cette nouvelle notoriété est née d'un concept inédit qui a séduit désormais les plus grands, celui de créer des œuvres in-situ en s'inspirant de la majestuosité de l'Île Nancy, parc naturel de plus de deux hectares, véritable parc boisé relié seu-

lement à la berge par un bac. Un bucolisme qui attire les plus grands !

### Berceau de la jeune sculpture contemporaine

Notons aussi la présence d'œuvres de 4 jeunes artistes émergents issus des Ecoles d'art de Paris, Marseille et Reims. Du 18 juillet au 23 Août, dans la grande salle de l'Espace Julien-Green, le sculpteur Daniel Milhaud exposera pour la première fois en Ile-de-France. Dans la partie boisée de l'Île Nancy, les visiteurs pourront, à travers un parcours artistique, découvrir les œuvres d'une trentaine d'artistes régionaux.

### Une référence en devenir

« Par son ampleur et par les artistes qui exposent, Sculptures en l'Île est devenue un événement artistique de première importance, explique le commissaire d'exposition Philippe Cyroulnik. L'exposition permet de découvrir les multiples facettes de la création contemporaine tout en mettant en avant des artistes qui ont déjà atteint une notoriété nationale et internationale et des jeunes artistes émergents. La manifestation permet enfin de réunir des artistes professionnels de très haut niveau et le fleuron des artistes d'Ile-de-France ». Cette année Sculptures en l'Île a été choisie pour être la manifestation culturelle de référence de la première édition de Balade en Yvelines, premier opus de la nouvelle politique culturelle du département des Yvelines.

### En entrée libre et au cœur des œuvres

La culture ouverte à tous, tel pourrait être le slogan de cette exposition. Une nouvelle fois la ville d'Andrésy a eu la volonté de laisser en entrée libre cette 12<sup>e</sup> édition de Sculptures en l'Île. De plus, et c'est la nouveauté de cette édition, des manifestations périphériques viendront jaloner ces quatre mois (voir dépliant distribué dans les prochaines semaines dans vos boîtes aux lettres). Jusqu'au 16 mai, par petits groupes et en entrée libre, les artistes vous ouvrent leur atelier naturel au cœur de l'Île pour des « Instantanées » et après le 16 mai de nombreuses manifestations vous seront proposées autour de l'art et d'Andrésy. De plus les commerçants andrésiens s'associeront à l'opération et auront pour certains, en exposition dans leurs commerces, des œuvres prêtées par les artistes exposants.

### Une osmose entre la ville et les artistes

Sculptures en l'Île, c'est simplement l'osmose entre une ville reconnue pour son patrimoine historique et naturel. Tous sont concernés, comme les services de la ville qui travailleront en coût constant à l'exécution du fleurissement de l'hôtel de ville mais sous les conseils de l'artiste paysager Alain Lambilliotte, ou les services techniques qui aménageront, avec Vladimir Skoda, les fenêtres de la Maison du Moussel en les transformant en Voie lactée. Sans oublier, les centres de loisirs, les écoles maternelles et primaires, le collège, le Centre communal d'actions sociales et l'APAJH qui profiteront aussi de la présence des artistes. Enfin, la ville d'Andrésy vous invite le 31 mai à partir de 11 heures, à une inauguration qui cette année se verra populaire, puisque vous êtes invités à participer à un grand pique-nique (en apportant vos repas froids bien sûr) dans l'Île Nancy et cela dès 11 heures où vous pourrez rencontrer les artistes et profiter des animations comme le maquillage artistique pour les enfants et les notes d'un orchestre de jazz pour les parents.

## Quand Sculptures en l'Île devient Balades en Yvelines !

Rendre l'art et la sculpture contemporaine accessibles à tous dans une volonté explicite de maintenir le financement de la ville à part égale, telle est la mission que s'est donnée la ville d'Andrésy pour la création de l'exposition de cette 12<sup>e</sup> édition de Sculptures en l'Île. « Nous souhaitions renforcer l'image de cette manifestation qui avait accueilli près de 12 000 visiteurs l'année dernière en trouvant de nouveaux partenaires, explique le maire et Conseiller général Hugues Ribault. En fait, la SEFO a poursuivi sa collaboration qui avait permis à la ville de changer le concept en 2008 et le Conseil général des Yvelines l'a renforcée à un niveau jamais imaginé. En effet dans le cadre de sa nouvelle politique culturelle l'assemblée départementale a accepté d'inclure Sculptures en l'Île dans le concept Balades en Yvelines, ce

qui nous a permis de recevoir des subsides en matière de communication ce qui n'était pas concevable avec un financement stable de la part municipale. L'ambition culturelle a une finalité : positionner Andrésy comme une ville à vocation culturelle et touristique et vous le savez ce secteur amène de l'activité économique qui pourra être favorable à moyen terme, entre autres, à notre commerce local ». La mission était donc remplie lorsque le 10 avril, le Conseil général votait en assemblée plénière la convention de partenariat, permettant à la ville de ne pas déboursier un euro supplémentaire dans la conception de son exposition. Dans le domaine des partenaires, la Société des Eaux de Fin-d'Oise reste la référence puisque c'est le premier partenaire privé qui se soit engagé au côté de l'ambition culturelle andrésienne.



## 150 œuvres exposées et de nombreux artistes !



150 œuvres exposées et de nombreux artistes « Comme nous le disions précédemment, le Concept original en Île-de-France de cette exposition de sculptures contemporaines permet à des artistes de notoriété élevée et moins connue d'exposer leurs oeuvres et même de les créer in-situ au cœur du Parc naturel de l'Île Nancy, havre de paix, seulement relié au centre-ville par un bac, explique Isabelle Madec, maire-adjointe déléguée à la Vie culturelle, à l'animation de la ville et au jumelage. Andrésy devient ainsi destination artistique ouverte aux Andrésiens, aux

amateurs et aux spécialistes, en entrée libre du mercredi au dimanche. Artistes contemporains internationaux confirmés, élèves des écoles d'arts venus de toute la France et Sculpteurs de l'Île-de-France, ils seront près d'une cinquantaine à offrir aux visiteurs un parcours d'art créatif et ludique inscrit dans la nature, mis en valeur par le talent et la pertinence du commissaire d'exposition Philippe Cyroulnik ». C'est ainsi que tous les artistes que nous allons maintenant vous citer ont tous créé leurs œuvres pour Sculptures en l'Île, un travail de choix pour rendre hommage à des lieux d'inspirations créatives :

### Artiste invité :

**Vladimir Skoda** (Parc de la maison du Moussel)

### Jeune Sculpture contemporaine :

Alain Lambilliotte (Maison du Moussel, Parc de l'hôtel de ville, parc de la Maison du Moussel, Espace Julien-Green), Daniel Milhaud (Parc de l'hôtel de ville, Parc de la Maison du Moussel et Espace Julien-Green du 18 juillet au 23 Août), Daniel Ponteraud (Parc de l'hôtel de ville et Parc du Moussel), Jean-Luc BARI et Liliane Mariotti (Espace Julien-Green) Gérard FABRE, et Konrad Loder (Île Nancy).

### Les élèves des Ecoles des Beaux Arts :

Aurélien Miroffle et Song-Yong Seung de l'Esad

de Reims (façade de l'Espace Julien-Green) Hye Jung Park de l'Esba Marseille, Cédric Rougier de l'Esba Marseille et C'Tati ana de l'Ensba Paris.

### Les Sculptures d'Île-de-France Paris sur l'Île Nancy :

René Le Pierreux, (sculpteur de métal), Michel Arnault, (sculpteur), Ismail Yildirim, (sculpteur), André Albeck (sculpteur), Jean-Alexandre Delattre, (sculpteur), Fontaine de la Mare, (sculpteur), Lussou, (sculpteur), Mieke Vasse, (sculpteur), Sui Lin Leung-Goutorbe (sculpteur), Jessie Bensimon, (sculpteur), Ellès Kattar, (sculpteur), Jean-Daniel Baumann, (sculpteur), Marie-Pierre Bonhoure, (peintre), Olivier Coen, (plasticien), Marie-Laure Bonneville, (peintre et sculpteur), Claude Boutin-Gendreau, (sculpteur), Michel Michau (sculpteur), Isabelle Gorisse, (sculpteuse), de-C (Christophe Julien) (sculpteur), Sandrine Boutte, (sculpteuse), Antonia, (sculpteur), Florence Normier, (sculpteur), Anne Lefèvre, (plasticienne), Armandy, (sculpteur), Joy Jaroba-Lemus, (sculpteur), Paula Gellis, (sculpteuse - plasticienne), Jeanne Laurent, (plasticienne), Pascal Vigie, (sculpteur), Luc Gelade, (sculpteur) Joël Thomas (sculpteur) ainsi que l'école maternelle Fin d'Oise, l'école élémentaire les Charvaux, le collège Saint-Exupéry et le centre de loisirs Saint-Exupéry.

### NOUVEAUTÉ

## Les Instantanées : Venez découvrir le travail des artistes !



Afin de faciliter la découverte de l'art et des artistes, ces derniers ont accepté de partager le moment décisif de la conception et de l'installation des œuvres avec l'ensemble des Andrésiens et des visiteurs qui le souhaitent. « C'est une première dans une exposition en Ile-de-France, explique Alain Chaneaux, directeur de la Vie culturelle à Andrésy. Il est très rare que les artistes acceptent d'être dérangés lors de la conception de leurs œuvres, mais Sculptures en l'Île est un peu à part. A Andrésy, la ville propose à l'artiste d'être hébergé dans l'ancienne maison du passeur sur l'Île Nancy et dans ce cadre un peu privilégié, il aime aussi partager des moments de

discussion. Ils se sont rendus disponibles et c'est une des forces et des originalités de notre manifestation ». Ainsi, jusqu'au 15 mai et sur rendez-vous vous pourrez venir en petits groupes profiter de ces « Instantanées ». Les artistes arrivant jour après jour, deux moyens sont à votre disposition pour connaître les dates et pour vous inscrire :



[www.andresy.com](http://www.andresy.com) et l'accueil de l'hôtel de ville au 01 39 27 11 00

Renseignez-vous régulièrement, ces visites sont gratuites et les artistes sont à votre disposition !



## Nouveaux horaires pour l'Île Nancy !

Comme vous avez pu le découvrir depuis le 11 avril dernier, les horaires d'ouverture de l'Île Nancy ont changé pour permettre une meilleure découverte des lieux et de préserver l'espace naturel. Désormais, les traversées se feront en bac du mercredi au dimanche de 10h à 18h pour les traversées vers l'Île Nancy et le dernier retour à 19h. Le Parc de la Maison du Moussel et l'Espace Julien-Green seront ouverts sur les mêmes créneaux horaires.

**SAISON CULTURELLE - LE VENDREDI 15 MAI À 21H**  
**L'exceptionnelle Compagnie Georges Momboye.**



L'Espace Julien-Green va-t-il devenir une référence pour la danse contemporaine ! C'est en bonne voie eu égard à la renommée internationale de la Compagnie Georges Momboye qui va venir se produire dans les prochaines semaines à Andrésy. En effet le vendredi 15 mai, ce professeur reconnu par le Ministère français de la culture et de la francophonie, dans la discipline jazz et membre sociétaire de la Société des Auteurs

Dramatiques (S.A.C.D.), à l'initiative de la création du CENTRE DE DANSE PLURI-AFRICAINES situé à PARIS et qui bénéficie de l'appui du Conseil international de la danse (Unesco), viendra présenter avec les membres de sa compagnie un ballet intitulé Clair de Lune et accessible aux enfants dès l'âge de 7 ans.

**Une référence dans le monde entier.**

Né à Kouibly, dans une des plus belles régions forestières de la Côte-d'Ivoire, Georges Momboye danse depuis son enfance, bercé par les rythmes et les chants de son pays. Dès l'âge de 13 ans, il donne des cours de danse africaine et bénéficie d'une formation en danse classique, jazz et modern'jazz. L'Unesco lui a commandé sa première grande chorégraphie "La Paix", dans laquelle il a dirigé 50 danseurs, à l'occasion d'un congrès à la Fondation Félix-Houphouët-Boigny. Depuis septembre 1992, Georges est installé en France décidé à défendre les couleurs de la créativité africaine où il a fondé sa compagnie avec laquelle il a créé 10 spectacles dont certains ont été récompensés. Georges Momboye a enseigné la danse africaine en France depuis 1992 au studio Peter Goss et a

été, à l'initiative de la création du Centre de danses pluri-africaines à Paris, lieu fédérateur pour l'enseignement des danses d'Afrique. Il est régulièrement convié à donner des stages en France (Châteauroux, Bayonne, etc...) et en Europe (Birmingham, Londres, Bruxelles chez Mamady Keïta, Festival de Vienne en Autriche, Festival de Neuchâtel en Suisse, Festival d'Amsterdam, en Italie) ainsi qu'aux Etats-Unis : New York, Los Angeles, Oakland, San Francisco, San Diego, Santa Cruz, Université de Sacramento.

**« Clair de Lune », une création !**

Création jeune public commandée par le Théâtre Antoine Vitez d'Ivry-sur-Seine, « Claire de Lune », c'est une histoire de jeux pour tous. Conjuguant des lumières, des petites courses éperdues, des découvertes, des secrets, un premier amour, des retrouvailles dans un jeu d'ombres et de lumières où chacun développe, explore son jardin secret, au clair de lune. Un événement au vrai sens du terme à l'Espace Julien-Green d'Andrésy. Les réservations sont d'ores et déjà ouvertes.

« Le Clair de Lune »

de la Compagnie Georges Momboye

Espace Julien-Green - le vendredi 15 mai 2009

à 21 heures

Réservations au 01 39 27 11 00 et à l'hôtel de ville

Tarif normal : 12 euros - Tarif réduit : 8 euros

Tarif abonné : 10 euros

**ENERCHAUF**  
4 rue Louis Armand - 92800 Andrésy sur Seine  
www.enerchauf.fr

- Gestion et Maintenance d'équipements thermiques et de climatisation.
- Energies renouvelables.
- Conception, installation d'installations de chauffage, de conditionnement d'air, de ventilation et de climatisation.
- Production et distribution électronique de fluides thermiques et frigorigènes.
- Audits énergétiques, 5 ans d'expérience technique et financière.

Exploitation/Maintenance : ☎ 08 26 30 37 18 / 19  
Services commerciaux : ☎ 01 41 32 43 02 ☎ 01 41 32 43 23

**FORCLUM**  
Val d'Oise

**LA PERFORMANCE ÉLECTRIQUE  
AU SERVICE DE L'INDUSTRIE,  
DU TERTIAIRE  
ET DES COLLECTIVITÉS**

Automatisme • Régulation industrielle • Contrôle qualité  
Éclairage public • Prédiction et maintenance  
Olivier Gervais • Expert • Installations spécialisées

CENTRE DE PONTOISE - 10, rue Lavoisier - 95300 PONTOISE  
Tél. : 01 34 22 91 00 - Télécopie : 01 34 22 91 01

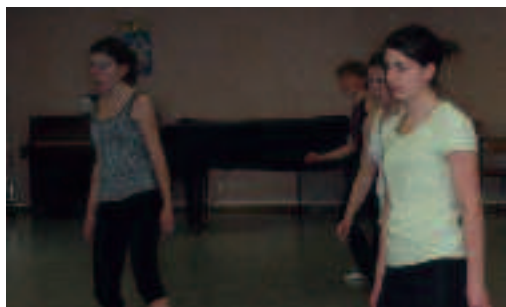
**SAB** 01 39 19 10 77  
59, avenue Carnot  
78700 CONFLANS

**RAVALEMENT  
ISOLATION THERMIQUE**

**QUALIBAT** Entreprise Qualifiée Qualibat Certifié 1980

**STAGE DE DANSE LES 15 ET 16 MAI 2009**

**Wayne Barbaste, une star vous dirige pendant deux jours !**



Après Géraldine Armstrong, Rick Odums en mars dernier, c'est au tour de Wayne Barbaste de venir enseigner son art de la danse jazz à l'Espace Saint-Exupéry aux élèves de l'Ecole de Musique et de Danse Ivry Gitlis. Une superbe occasion pour tous les amoureux de modern jazz. Ce 3<sup>e</sup> volet de stages entre dans le cadre du projet « Jazz à Andrésy » porté par les professeurs de l'Ecole de Danse Ivry-Gitlis tout au long de cette saison culturelle et subventionné par le Conseil général des Yvelines.

**le concept de « Danse Jazz Nouveau Concept »**

Avant de revenir sur la scène de l'Espace Julien-Green le samedi 13 juin avec sa Compagnie, le danseur originaire de Trinidad et Tobago, va consacrer

deux jours aux jeunes danseurs andrésiens en enseignant son concept de « Danse Jazz Nouveau Concept », qu'il développe à Cesson-Sévigné dans une mise en résidence. « J'ai été forgé dans l'univers de la danse moderne et cela continue de vivre en moi, avec cette notion d'un travail qui va automatiquement dans le sens du respect du corps, une forte structuration. J'éprouve le besoin de conserver cette base originelle de la danse moderne tout en m'appropriant l'énergie de la danse jazz. C'est dans cette fusion que je me reconnais et notamment dans sa dynamique et sa précision, explique Wayne Barbaste. Vécu de manière intense, mon passé d'interprète m'a amené à utiliser le travail du danseur comme une base. Je souhaite aller vers une esthétique non figée qui se serve de différentes sources artistiques comme outils de cette construction. Ainsi, je peux confronter le "vrai" à des notions plus abstraites comme le visuel par exemple. Scénographies et vidéos se font le support de ma gestuelle qui consacre l'émergence d'une danse jazz, empreinte à la fois d'innovation et d'héritage et qui inscrit sa différence dans son rapport à l'espace-temps ». Une confrontation que vous pourrez découvrir si vous décidez de vous inscrire à ce stage de très haut niveau proposé par l'équipe de Djalal Ghorbani, directeur de l'Ecole Ivry Gitlis.

**ACTUALITES**

**SAISON CULTURELLE - LE SAMEDI 13 JUIN À 21 HEURES**

**Wayne Barbaste à l'Espace Julien-Green**



Si vous voulez voir Wayne Barbaste et sa compagnie en dehors des cours mais réellement sur scène alors prenez tout de suite date et réservez votre place pour le samedi 13 juin prochain. Le danseur de Trinidad-et-Tobago présentera l'une de ses créations dans le cadre des spectacles de la Saison Culturelle. Un ballet à ne pas manquer !

*Wayne Barbaste - Danse contemporaine et Jazz  
Espace Julien-Green - le samedi 13 juin à 21 heures  
Tarifs normal : 24 euros - Tarif réduit : 22 euros  
- Tarif abonné : 18 euros  
Réservations au 01 39 27 11 00  
et à l'hôtel de ville*

SEFO  
Groupe SPM environnement

52, quai de Poise - BP n°6 - 78570 ANDRESY  
☎ 01 39 70 20 00

Fax : 01 39 75 15 31  
E-mail : sefo@dixmil.com  
www.sefo-eau.com

**HORAIRES D'OUVERTURE**  
8h00 à 12h00 et 13h30 à 16h00

**La SEFO : lauréate 2008 d'un Trophée CRAMIF**

Les Trophées CRAMIF distinguent des entreprises qui mènent des actions exemplaires en matière de prévention des accidents du travail et des maladies professionnelles.

**TROPHÉES CRAMIF**  
Prévention des Accidents du Travail  
et des Maladies Professionnelles

**SEFO**  
Groupe SPM environnement  
2008

Une des entreprises de la SEFO a été élue lauréate des Trophées CRAMIF 2008. Les Trophées CRAMIF distinguent des entreprises qui mènent des actions exemplaires en matière de prévention des accidents du travail et des maladies professionnelles.

**SÉNIORS - LE 28 AVRIL 2009**

**Comment conserver sa mémoire !**



Dans le cadre de la journée nationale du bien vieillir et en liaison directe avec l'association France Alzheimer, la ville d'Andrésy organise une conférence sur la mémoire destinée aux séniors et à leurs familles. Un après-midi qui se veut informatif et ouvert au plus grand nombre. « La problématique de la mémoire devient de plus en plus une réelle préoccupation dans notre société, explique Annick Delouze-Wolff, premier maire-adjointe délé-

guée aux « Solidarités ». il était donc important pour la ville de proposer une animation spécifique autour de la mémoire pour que les séniors de notre ville puissent être conscients des premiers signes entre autre de la maladie d'alzheimer ».

**Des spécialistes pour répondre à vos questions**

La ville d'Andrésy a souhaité s'entourer, à l'occasion de cette journée du bien vieillir de spécialistes de la question aptes à répondre à l'ensemble des interrogations des personnes présentes dans la salle. Nelly DesJardin, intervenante de France Alzheimer, Eric Dekany des Ateliers mémoire, le Docteur Murray, gériatre de la Maison de retraite Richard à Conflans Sainte-Honorine, un psychologue et un orthophoniste interviendront durant ces deux heures trente de conférence. Un rendez-vous à ne pas oublier !

*Journée du bien vieillir  
Conférence sur la mémoire  
Le 28 avril De 14 h 30 à 17 h 00 suivie d'une collation  
Espace Julien-Green*

**RÉSIDENCE DES PERSONNES AGÉES  
LES « MAGNOLIAS »**

**Appartements  
disponibles  
pour nos séniors**

La résidence des personnes âgées des Magnolias propose 60 logements de type studio et deux pièces pour accueillir des séniors qui souhaitent être bien logés tout en étant sécurisés. Cette résidence n'est pas médicalisée, mais les résidents peuvent, en revanche, prendre leurs repas les midis, dans la salle de restauration de la Résidence et bénéficier d'animations. Des appartements sont actuellement disponibles !

*Renseignements auprès du Directeur  
des « Magnolias », Monsieur Gérard Maignan  
au 01 39 70 98 79.*



**le succès du thé dansant.**



Du rythme et de la joie pour le dernier thé dansant de la saison qui a eu lieu à l'Espace Julien-Green. 160 personnes ont dansé avec un très grand plaisir sur les musiques rythmées par le groupe Interfestivités. Et ce sont de véritables succès pour les manifestations organisées pour les séniors par la Direction Vie Sociale de la ville d'Andrésy qui réussit à attirer des amateurs de danse venus de l'ensemble des Yvelines. Le prochain thé dansant aura lieu le 20 septembre 2009.

*Direction de la Vie Sociale  
renseignements au 01 39 27 11 30*

**LES ANDRÉSIENS ONT DU TALENT !**

**Christelle Amoros,  
l'humanitaire dans la peau**

*Christelle Amoros a 20 ans. Elle est actuellement en cycle d'étude d'infirmière à Nanterre. Cette Andrésiennne installée dans notre ville depuis 11 ans, travaille actuellement sur un projet humanitaire avec un groupe de sa promo universitaire pour partir au Sénégal du 31 Août au 26 septembre 2009. Objectif : faire entre autres de la prévention contre le SIDA, fléau qui ravage l'ensemble des populations africaines.*

Motivée par la découverte d'une autre population, d'une autre culture et surtout par la mission de prévenir sur des sujets de santé publique essentielle pour la population sénégalaise, Christelle Amoros est partie d'un simple constat néanmoins alarmant : dans ces pays les moyens ne sont pas mis en place pour faire de la prévention.

**Au-delà d'un simple stage d'étude !**

C'est ainsi qu'un véritable projet est né : « Nous allons tout d'abord partir dans un hôpital de Dakar puis être répartis dans des dispensaires. Notre objectif est de faire de la prévention auprès des populations à risques sur le SIDA, sur l'hépatite B et sur la lutte contre le tabagisme. Nous avons des stages obligatoires dans notre cursus d'école d'infirmière et nous avons la possibilité de partir à l'étranger. Dans ce cadre, nous sommes entrés en relation avec l'association Visa Santé qui nous a proposé de mettre en place ce projet. Pour l'instant nous sommes en plein montage du dossier et nous recherchons activement des partenaires et

des sponsors pour financer dans la mesure du possible les 2000 euros utiles au départ de chacun des membres de notre groupe ». Ils s'appellent donc, Fiona, Fiducia, Mélanie, Jennifer, Jennifer, Julie, Albane, François-Xavier, Amer, Cinthia et bien sûr Christelle et comptent sur vous pour trouver des soutiens actifs dans la mise en place de leur projet humanitaire et scolaire.

*Si vous voulez apporter votre soutien à ce projet, une seule adresse mail : c.amoros@live.fr*



Infos@Andresy.com - avril 2009



**DIMANCHE 14 JUN 2009  
10H A 18H30**  
**« La Fontaine des Arts » le 2<sup>e</sup> marché de l'artisanat d'art à Andrésy.**

Autour de la fontaine du marché, un rendez-vous incontournable, mariant tradition et avant-garde. Une quarantaine d'artisans d'art professionnels, venus de toutes les villes voisines d'Andrésy, exposent, pour cette deuxième année, leur production et leur savoir-faire au marché de « La Fontaine des Arts » sous la halle du marché couvert de la ville d'Andrésy. Ils vous démontreront et vous présenteront des travaux d'artisanat et le savoir-faire des artisans traditionnels.

Plus informations : [www.andresy.com](http://www.andresy.com)  
Service Economie Locale - Tél. 01 39 27 10 31

**UN NOUVEL ARTISAN :  
PLOMBERIE - SANITAIRE - CHAUFFAGE**



Depuis début février, Laurent Jouenne propose ses services de dépannage, d'installation, de rénovation et de création dans les domaines de la plomberie, du sanitaire et du chauffage. Laurent Jouenne assure des interventions de qualité et des délais d'exécution courts. Nous lui souhaitons réussite et prospérité dans notre ville d'Andrésy.

**EURL LAURENT JOUENNE**  
**PLOMBERIE SANITAIRE CHAUFFAGE**  
118, rue du Général Leclerc  
78570 Andrésy  
Tél. 06 70 59 32 08

**VIE PRATIQUE**  
VIE PRATIQUE

**TRANSFERT DU CABINET DENTAIRE**

Le Docteur Moussaï nous informe que son cabinet dentaire sera transféré du 39 rue du Maréchal-Foch au 36 rue du Maréchal-Foch, à partir du 15 avril 2009.

Tel. 01.34.43.60.38  
**NOUVELLE ADRESSE :**  
Docteur MOUSSAÏ (Cabinet dentaire)  
36 rue du Maréchal Foch  
78570 ANDRESY  
Tél. 01.34.43.60.38



**Permanences  
des contrôleurs  
des impôts**

Les contrôleurs du centre des impôts de Poissy-nord seront à votre disposition pour vous donner des conseils et pour répondre à toutes vos questions en matière de fiscalité lors de permanences gratuites qui se tiendront en mairie. Ces permanences sont d'autant plus importantes qu'elles interviennent dès le mois de mai, juste au moment de la campagne d'information au public préalable au dépôt des déclarations de revenus qui se déroulera durant tout le mois de mai 2009.

**Voici les dates de permanences :**

Les mardis 12, 19 et 26 mai 2009 de 9h à 11h  
Le jeudi 3 septembre de 9h à 11h  
Le jeudi 22 octobre de 9h à 11h  
Renseignements au 01 39 27 11 00



**Les commerçants du marché d'Andrésy vous proposent, le samedi 16 mai, de gagner des bons d'achat d'une valeur de 1500 €.**

**Venez nombreux tenter votre chance !**





# RAPPEL DE L'ENQUETE TRANSPORT

Le stationnement a été réorganisé aux abords de la gare RER Conflans - Fin d'Oise. La parc-relais situé près de la gare RER Conflans - Fin d'Oise est notamment devenu payant.

## Vos habitudes ont peut-être été modifiées ?

Afin de vous servir au mieux, CSO vous propose un questionnaire à télécharger sur les sites suivants :

<http://www.veolia-transport-idf.fr>  
<http://www.andresy.com>

Vos réponses à ce questionnaire nous seront très utiles pour connaître vos nouveaux besoins.

Nous vous remercions de bien vouloir le remplir et le retourner à l'adresse suivante :

**CSO - Estelle Lucas**  
 18, rue de la Senette - 78955 Carrières-sous-Poissy



# HORAIRES LIGNE 15

15

### ANDRÉSY - POISSY

DU LUNDI AU VENDREDI							
CONFLANS	Paris CDG		09:00	10:00	11:00	14:00	15:00
ANDRÉSY	Andrésy/Fin d'Oise	09:04	10:04	11:04	14:04	15:04	16:04
ANDRÉSY	Senneville/Valencourt	09:00	10:00	11:00	14:00	15:00	16:00
ANDRÉSY	Fin d'Oise	09:07	10:07	11:07	14:07	15:07	16:07
ANDRÉSY	Lez	09:00	10:00	11:00	14:00	15:00	16:00
ANDRÉSY	Meins	09:05	10:05	11:05	14:05	15:05	16:05
ANDRÉSY	Fin d'Oise & Meins	09:08	10:08	11:08	14:08	15:08	16:08
ANDRÉSY	Lez/Fin	09:06	10:06	11:06	14:06	15:06	16:06
ANDRÉSY	Senneville	09:10	10:10	11:10	14:10	15:10	16:10
ANDRÉSY	Fin d'Oise	09:05	10:05	11:05	14:05	15:05	16:05
ANDRÉSY	Lez/Fin	09:14	10:14	11:14	14:14	15:14	16:14
ANDRÉSY	Lez/Fin d'Oise	09:05	10:05	11:05	14:05	15:05	16:05
ANDRÉSY	Fin d'Oise	09:08	10:08	11:08	14:08	15:08	16:08
POISSY	Senneville	09:07	10:07	11:07	14:07	15:07	16:07

### POISSY - ANDRÉSY

DU LUNDI AU VENDREDI							
POISSY	Senneville	09:00	10:00	11:00	14:00	15:00	16:00
ANDRÉSY	Lez/Fin d'Oise	09:04	10:04	11:04	14:04	15:04	16:04
ANDRÉSY	Senneville	09:00	10:00	11:00	14:00	15:00	16:00
ANDRÉSY	Fin d'Oise	09:07	10:07	11:07	14:07	15:07	16:07
ANDRÉSY	Meins	09:00	10:00	11:00	14:00	15:00	16:00
ANDRÉSY	Senneville	09:05	10:05	11:05	14:05	15:05	16:05
ANDRÉSY	Fin d'Oise & Meins	09:08	10:08	11:08	14:08	15:08	16:08
ANDRÉSY	Lez/Fin	09:06	10:06	11:06	14:06	15:06	16:06
ANDRÉSY	Senneville	09:10	10:10	11:10	14:10	15:10	16:10
ANDRÉSY	Fin d'Oise	09:05	10:05	11:05	14:05	15:05	16:05
ANDRÉSY	Lez/Fin	09:14	10:14	11:14	14:14	15:14	16:14
ANDRÉSY	Senneville/Valencourt	09:05	10:05	11:05	14:05	15:05	16:05
ANDRÉSY	Andrésy/Fin d'Oise	09:08	10:08	11:08	14:08	15:08	16:08
CONFLANS	Paris CDG	09:04	10:04	11:04	14:04	15:04	16:04

LES HORAIRES NE MENTIONNENT QUE LES ARRÊTS PRINCIPAUX (POUR PLUS DE DÉTAILS SE RÉFÉRER À LA FICHE HORAIRE)

POUR TOUTS RENSEIGNEMENTS - CSO - 01 39 79 97 97 - 18, rue de la Senette 78955 Carrières-sous-Poissy Cedex

**COMITÉ DE JUMELAGE D'ANDRÉSY**

**Jean-Pierre Dos Santos,  
un nouveau président, une nouvelle équipe !**



Le Comité de Jumelage d'Andrésy a un nouveau président . Jean-Pierre Dos Santos a été élu par le nouveau Conseil d'administration lui-même renouvelé. L'Andrésien, ancien membre actif de l'aumônerie, succède donc à Bernard Borel, qui a consacré dix ans de sa vie au développement d'une association phare de la ville. « Je tiens tout d'abord à saluer et à féliciter Bernard Borel pour son action, explique Jean-Pierre Dos Santos. Je crois qu'il est important de dire qu'il a été l'un des acteurs essentiel de l'obtention en 2007 du Diplôme d'Honneur du Conseil de l'Europe et en 2008 du Drapeau d'Honneur du Conseil de l'Europe. Pendant 10 ans, Il a été le « fer de lance » d'une politique partenariale exemplaire avec la ville d'Andrésy et nous le remercions unanimement ». Après cet hommage auquel s'associe bien évidemment Hugues Ribault, maire d'Andrésy et ancien président du Comité de Jumelage, Jean-Pierre Dos Santos souhaite

maintenant poursuivre le travail accompli en y apportant une dynamique supplémentaire.

**Continuité !**

« Nous allons bien sûr poursuivre, en partenariat avec la ville d'Andrésy, nos relations avec nos villes jumelles Haren (Ems) (Allemagne), Vlagtwedde (Pays-Bas), Miedzyrzecz (Pologne) et Oundle (Grande-Bretagne) mais je souhaite que nous puissions avoir des projets concrets pour que chaque Andrésien, de tout âge, puisse s'approprier cette volonté européenne. Nous avons donc institué des commissions de travail qui vont pouvoir s'investir. Je suis pour une évolution pas pour une révolution ! » En attendant de nouvelles actions, le Comité de Jumelage vous invite d'ores et déjà à participer à la prochaine Fête de l'Oktoberfest qui se déroulera en octobre prochain.

*Jean-Pierre Dos Santos*  
Tél.06 64 08 29 14

**LES AMIS DE L'ORGUE LE 17 MAI À 18 HEURES**

**Nouvel opus à l'église  
Saint-Germain-de-Paris**



Nouveau rendez-vous incontournable pour les amateurs de grande musique et de virtuoses, c'est une nouvelle fois dans le cadre exceptionnel de l'église Saint-Germain-de-Paris d'Andrésy, que l'association les Amis de l'Orgue va proposer un nouveau concert. Cette fois, c'est un duo orgue-violon composé de Pascale Karampournis et de Kurt Lueders qui va

vous proposer un récital d'exception en vous interprétant des œuvres de Jean-Sébastien Bach et de Raphael Reinberger. De merveilleuses transcriptions inédites pour le violon et l'orgue.

*église Saint-Germain-de-Paris*  
Participation libre  
Renseignements au 06 09 26 69 95

**ASSOCIATION**

**Égalité Emploi recherche  
des parrains**

Le Cercle "Rencontres pour l'Égalité d'Accès à l'emploi", association loi 1901, recherche des bénévoles actifs ou retraités prêts à partager leur expérience de recherche d'emploi avec des jeunes déshérités des quartiers à fort taux de chômage sur les Yvelines (particulièrement sur la région). Les personnes doivent être libres si possible deux à trois demies-journées par mois. Elles seront chargées de les parrainer.

Par ailleurs l'association a besoin dès que possible pour son bureau de Chantelouples-Vignes d'un bénévole retraité ayant déjà travaillé dans le domaine de l'emploi pour aider à organiser des rencontres avec les entreprises qui recrutent (opérations "Coup de pouce pour un emploi").

*Contact : Guy Béranger*  
Courriel :  
[guy.beranger@rencontresegaliteemploi.org](mailto:guy.beranger@rencontresegaliteemploi.org)  
ou portable : 06 63 84 25 55

## QUAI DE SCÈNE - 16 ET 17 MAI

### « Etre où ne pas être » au Chalet de Denouval.



« Quai de Scène » est de retour ! Les 16 et 17 juin prochains, la compagnie propose une nouvelle pièce intitulée « Etre ou ne pas être ! » mise en scène par Mathilde

Ménart, ancienne animatrice sur Fun TV et ancienne journaliste d'Yvelines Première. C'est le fruit d'une première collaboration d'une année entre les membres de la

Compagnie amateur d'Andrésy et la prof de théâtre yvelinoise. L'association dirigée par sa présidente Ghislaine Cassiat proposera donc l'interprétation d'une série de textes de Guy Foissy. Le résultat d'un travail de longue haleine mené chaque vendredi soir dans la salle de spectacle du Chalet de Denouval. Si vous aimez le théâtre, n'hésitez pas à voir les acteurs andrésiens dans une pièce que l'on pourrait qualifier ainsi : « pensionnaires un tantinet dérangés, personnels soignants quelque peu dérangeants, imagination des uns, délire des autres, dans la drôlerie d'un regard tantôt généreux et tendre, tantôt cruel et cynique ! » A ne pas manquer !

« Etre ou ne pas être »

d'après les textes de Guy Foissy

Samedi 16 mai 20h30 et dimanche 17 mai à 20h30

Au Chalet de Denouval 157 rue du général-Leclerc à Andrésy

Réservations : [quaidescene@yahoo.fr](mailto:quaidescene@yahoo.fr)

ou 06 08 36 82 93

Site de la troupe : [www.quaidescene.fr](http://www.quaidescene.fr)

Tarif plein 8 euros

Tarif réduit 5 euros

## État civil

### BIENVENUE À

#### FÉVRIER

20 Cyril COLEIN  
21 Jean CAILLIAUX  
27 Annabelle PAJAK  
27 Lily BRAZIER

#### MARS

03 Erwan LE PAPE  
05 Florian BUSSON  
11 Lea ANDJELKOVIC  
15 Wendy CLOAREC  
17 Maxime RIEBEL  
17 Lucas PONELLE  
18 Louise PERROTIN  
19 Lise MAURY  
21 Léa DINQUEL  
22 Milan VUONG

24 Laura COUREL  
24 Bréwen BERTRAND  
24 Flavio PIRES  
25 Éléa MELONI  
25 Mathilde FOURNIER  
26 Matthew DELAGE  
31 Clémentine CHAUT

### TOUS NOS VŒUX DE BONHEUR À

#### MARS

13 Alexia CHARTRAIRE et Stéphen PHILIPPE

#### AVRIL

04 Emilie CARRARD et Romain BARDOUX

### ILS NOUS ONT QUITTÉS

#### MARS

03 Christiane PEPIN  
09 Mohamed JABRI  
13 André DUPOUY  
14 Pierre RICHER  
15 Raymonde VIDIS  
27 Raymond BROQUET  
29 Joseph MENARD  
31 Marie LE JEUNE

#### AVRIL

12 Eugénie DUCHATEAU

Infos@Andresy.com - avril 2009 - Directeur de la Publication : Hugues Ribault - Rédacteur en Chef : Denis FAIST

Rédaction : Alexis BAKONYI - Réalisation et crédit photos : Service Communication -, Alexis BAKONYI - Maryline RAFFIN - Comité de rédaction : Philippe DUSSARI, Denis FAIST, Maryline RAFFIN - Corrections : M. CRUMEYROLLE, M. VALBERT - Mise en page : Service Communication - Imprimeur : ETC - Tirage : 6 500 exemplaires - Dépôt légal : à parution

Merci de proposer vos textes ou informations concernant des événements associatifs en écrivant au Service Communication de la mairie, avant le 20 de chaque mois pour une parution sur le mois d'après. Tél. 01 39 27 11 08 ou par e-mail : [infos@andresy.com](mailto:infos@andresy.com)

## EPA - Ensemble pour Andrésy

Chères Andrésiennes,  
Chers Andrésiens,

2009, une année d'investissement exceptionnelle pour Andrésy. En effet, dans cette période de crise économique, il était du devoir de la municipalité de participer, à son niveau, au plan de relance mené par le gouvernement. C'est pourquoi, tout en gérant l'endettement en bénéficiant notamment de mesures attractives proposées par l'Etat, comme le remboursement anticipé de la TVA, nous avons décidé de poursuivre selon le calendrier prévu les grands projets. De ce fait, nous donnons du travail à de nombreuses PME. Comme vous avez pu le constater le « Parc Sportif et de Loisirs des Cardinettes » se poursuit. Dans quelques semaines le nouveau terrain de football sera d'ailleurs officiellement livré, scolaires et pratiquants du FC Andrésy pourront en bénéficier dès ce mois de mai.

Autre promesse tenue, celle de la réfection du clocher de l'église Saint-Germain-de-Paris, symbolisé par le retour de notre « Germaine » qui a bien sonné le jour de Pâques. Grâce à une communication spéciale, les riverains du centre-ville ont été officiellement prévenus de cet événement. Il est particulièrement important de souligner que cette première des quatre phases de réhabilitation de l'église d'Andrésy, tout

comme « le Parc Sportif et de Loisirs des Cardinettes », ne pourraient se faire sans le concours de partenaires financiers qui suivent et soutiennent la pertinence des projets développés par la ville d'Andrésy. Rappelons simplement que la DRAC et le Conseil général des Yvelines ont subventionné la réhabilitation du clocher à près de 60 %.

En parallèle de ces projets menés et défendus par la ville d'Andrésy, notre commune doit aussi gérer des volontés privées et publiques.

Dans la dernière édition d'« Infos@andresy.com », un article annonçait le début des travaux de construction de la passe à poissons, menée par les Voies Navigables de France (VNF) et vous détaillait les caractéristiques de ce projet. L'équipe d'Ensemble pour Andrésy tient à répéter que ce projet a été voté en Conseil Municipal en 1999 par la municipalité de l'époque et que cette construction est totalement portée par les Voies Navigables de France financé par des fonds de l'Etat et de l'Union Européenne en référence aux Directives Européennes et à la loi sur l'eau. Dès 2001, notre nouvelle équipe en place, devant reprendre ce projet déjà acté, a mené de longues négociations avec VNF l'unique maître d'œuvre, pour que cette rivière artificielle, première du genre en Europe, soit insérée dans les meilleures conditions au sein du Parc Naturel de l'Île Nancy. VNF nous a donc garanti que de nombreuses replantations

seraient effectuées. Les photos que vous avez pu découvrir lors de réunions publiques et lors de l'enquête publique l'ont confirmé. Il est à noter, que du dire des experts, le renouvellement du boisement de l'île à cet endroit par une flore plus diversifiée permettra une amélioration de l'accueil de la faune et notamment des oiseaux migrateurs.

A la demande de la ville d'Andrésy et pour que tous le monde puisse prendre conscience de l'environnement futur de la passe à poissons, les Voies Navigables de France distribueront à chaque Andrésien une plaquette relatant les explications nécessaires à la compréhension du chantier et des aménagements qui seront réalisés. Voies Navigables de France proposent aussi une exposition à l'hôtel de ville et à la mairie Annexe.

Enfin, nous voudrions souligner les efforts des agents de la ville et de leurs directeurs, notamment ceux des finances, qui ont sût construire un budget équilibré par une gestion rigoureuse de leurs dépenses et la recherche systématique de financements extérieurs.

C'est grâce à ces efforts et à la mutualisation de certaines dépenses au niveau de l'intercommunalité qu'Andrésy peut développer les services nécessaires à une ville d'aujourd'hui 12 717 habitants.

*Les élus d'Ensemble pour Andrésy*

## Andrésy Citoyenne ON NE VOUS DIT PAS TOUT...

Il semblerait de bon ton ces temps-ci de parler d'opposition constructive et de débats sur le fond des affaires municipales.

Les élus d'Andrésy Citoyenne le voudraient bien, mais comment être constructifs quand l'information et la concertation sont inexistantes. Le droit à l'information supplémentaire légitime n'est pas respecté, la majorité se contente du minimum communicable et aucun dossier sérieux n'étaye les commissions.

Pour nous, la volonté de mettre la discussion et la transparence au coeur du fonctionnement municipal est notre priorité.

Les élus d'opposition sont solidaires des Andrésiens qui se posent maintes questions sur le devenir de leur ville et la détérioration de leur cadre de vie :

- La taxe d'ordure ménagère augmente d'un point par foyer fiscal, de 7,87 à 8,90%, dû au ramassage des déchets verts, décision prise en interco.

- La passe à poissons : l'abattage massif des arbres aurait nécessité dans le

journal de la ville et dans les dernières réunions de quartier, des informations plus précises, qui auraient sans aucun doute, supprimé les questionnements

actuels : Pourquoi en face de l'église classée monument historique depuis

1949? Pourquoi une largeur aussi importante?

Le coût financier ? L'urgence de réalisation dans une période de crise...

- L'installation d'un centre de soins spécialisés par l'association « Oppélia », a

suscité à juste titre la colère des riverains et d'une grande partie des élus

furieux de ne pas avoir été informés. Ce projet date de juillet 2008, a été tenu

secret par le maire et quelques adjoints. Pourquoi tant de mystère?

A quoi servent les réunions de quartiers, le journal municipal et les lettres du maire?

Ne seraient-ils réservés qu'à la promotion exclusive du maire et de ses ambitieux projets: prolongation de l'A104, circuit de Formule 1 et le pont d'Achères-Andrésy-Carrières?

**L'opposition est là pour agir et vous informer - lorsque les conditions du débat démocratique ne sont pas réunies, et lorsque la majorité mène une action contraire aux intérêts du plus grand nombre.**

*Michèle Chateau, Julien Besnard,  
Stéphanie Langlois,  
Patrick Quartier, Laurence Wastl  
andresycitoyenne@yahoo.fr*

## Mise au point des élus MoDem du groupe « Andrésy Avec Vous »

Vous, lecteurs assidus des procès verbaux des réunions de Conseils Municipaux, avez sans doute remarqué que, à la retranscription des résultats de votes, nous ne figurions plus comme groupe d'opposition « Andrésy Avec Vous », mais simplement comme groupe « Andrésy Avec Vous ».

En effet, si nous avons été élus sur une liste d'opposition, ce que nous revendiquons, après une année de fonctionnement, nous avons constaté que :

- Faire de l'opposition pour le « plaisir »,

- Prendre systématiquement le contrepied des propos et actions des élus de la majorité,

- Ergoter pour une phrase, un mot,

- Parler pour le plaisir de s'entendre,

- Polémiquer, Persifler, Provoquer, ...

n'était pas constructif.

Nous pensons que le Conseil Municipal est le lieu où des décisions sont entérinées, le véritable lieu de travail, de débat étant les réunions de commissions. Là, nous nous exprimons, nous défendons nos avis, nos idées, celles pour lesquelles nous avons été élus. Nous apportons notre pierre à l'édifice au lieu de tenter de le saper.

Bien évidemment, ce n'est ni simple, ni évident. Nous n'avons pas toujours gain de cause, mais

nous avons la satisfaction de constater que nous sommes écoutés et que nos positions sont prises en compte.

Nous obtenons les informations que nous sollicitons, les réponses à nos interrogations, ce qui nous permet de faire avec sérieux, en toute sérénité le choix de vote le plus approprié, en toute connaissance de cause et en notre âme et conscience.

Nous sommes un groupe qui travaille au mieux de l'intérêt de tous les Andrésiens et qui reste à votre écoute.

*Les élus MoDem du groupe « Andrésy Avec Vous »*

# PROFITONS DU PLEIN AIR!

Mon nouveau salon de jardin,  
il est idéal pour se retrouver !

Alors, ce soir, barbecue ?



CHEZ  
E.LECLERC  
VOUS SAVEZ QUE  
VOUS ACHETEZ  
MOINS CHER.

[www.e-leclerc.com](http://www.e-leclerc.com)

**E.LECLERC** 

CONFLANS-STE-HONORINE